

MISSIONS

Les **MISSIONS** étaient des opérations de relance de la foi et de la pratique religieuse qui se tenaient à la paroisse du **doyénné** (en général le chef-lieu de canton). Le clergé local faisait montre d'humilité en remettant pendant les deux ou trois semaines de la Mission les clés de la paroisse entre les mains des missionnaires. Ceux-ci, en nombre variable suivant l'importance du doyenné, appartenaient autrefois au clergé régulier (lazaristes, bénédictins, capucins...). Les Missions avaient lieu tous les 7 ans, précédées un an avant d'une **neuvaine** préparatoire et suivies un an après du "**retour de mission**" afin de s'assurer que les confessions ou les régularisations obtenues pendant la Mission étaient bien fermes et définitives. Il y en eut au 19e siècle et pendant la première moitié de ce siècle.